

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

Bulletin municipal
Juillet 2012

Le bonheur c'est bien dans notre nature



SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques informations.....	p 5
IV°) Les dossiers.....	p 10
L'agenda 21.....	p 10
Le budget communal.....	p 11
V°) Les mots croisés.....	p 15
VI°) La vie des associations.....	p 16
VII°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 25
VIII°) Résultats des mots croisés.....	p 27



Le mot du maire



Nous venons de clôturer une période électorale importante pour notre pays, avec des contents et des mécontents, bien sûr. D'autres échéances s'annoncent, dans bien des domaines d'ailleurs. La première échéance étant la rentrée scolaire 2012 que nous devons préparer plus particulièrement cette année. J'en profite pour saluer la forte mobilisation des parents d'élèves et de leurs représentants au conseil d'école pour défendre leur école contre la suppression d'un poste d'enseignant.

Nous avons la promesse d'un comptage à la rentrée pour savoir s'il était possible de réintégrer un enseignant dans le poste ou pas. Malheureusement, pour d'autres raisons, un nombre significatif de nos élèves ne fréquentera plus notre école à cette rentrée, ce qui enlève beaucoup d'espoir à la réalisation de cette promesse. Chacun des intervenants, élus, parents, enseignants et salariés aura à en assumer les conséquences, ne pas être de mauvaise foi et accepter la réalité des choses à sa juste mesure.

Ceci dit, il est encore temps de vous souhaiter un été reposant et apaisant pour repartir sur de bonnes bases à la rentrée.

Bonnes vacances à tous ceux qui pourront en prendre et bon courage aux autres.

Daniel Vigouroux



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

➤ Séance du 23 mars 2012

✧ Approbation des comptes administratifs 2011 (service assainissement, lotissement du stade, lotissement du Bois de Mars, service pompes funèbres).

✧ Affectation du résultat d'exploitation 2011 du service assainissement.

- Approbation du Budget 2012 (service assainissement, lotissement du stade, lotissement du Bois de Mars).

✧ Attribution des subventions aux associations.

✧ Création d'un poste saisonnier.

✧ Demande de subvention pour les travaux de voirie.

✧ Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

✧ Constitution d'un groupement de commande pour les diagnostics d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public.

✧ Approbation du règlement intérieur de la Bibliothèque.

✧ Approbation du devis de maintenance du site internet.

➤ Séance du 29 mars 2012

✧ Approbation du compte administratif 2011 de la Commune.

✧ Affectation du résultat de l'exercice 2011 de la Commune.

✧ Approbation du budget 2012 de la Commune.

✧ Vote des taux.

✧ Mise à jour du tableau des emplois.

✧ Choix de l'entreprise pour la voirie.

✧ Reprise de provision sur perte de créance.

➤ Séance du 8 juin 2012

✧ Tirage au sort des jurés d'assises

✧ Budget assainissement : ouvertures de crédits et virement de crédits.

✧ Approbation d'une convention entre la Mairie et l'ALM pour l'agrandissement des vestiaires du stade (salle de réunion).

✧ Un courrier signé par l'Association des Parents d'Elèves, les délégués au conseil d'école et la Mairie pour revoir la décision de suppression d'un poste d'Enseignant à l'Ecole de Montagnac St Hippolyte a été envoyé à M. le Président de la République. Une copie a été adressée aux candidats aux élections Législatives et aux autorités académiques.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.



QUELQUES INFORMATIONS

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en créant son espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans*.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Agence Postale Communale



Nous souhaitons la bienvenue à Mme Bénédicte Magnan désormais en poste à l'agence. Bénédicte partage son temps de travail à mi-temps entre Montaignac et la Communauté de Communes à Lapleau. Elle s'occupe donc de l'APC pour 80 % de son temps et 20 % pour seconder et remplacer Viviane à la mairie. Elle est présente tous les matins, sauf le lundi.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :
05.55.12.69.92
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



Communauté de communes

COMMUNICATION SUR LA DCT :

La DCT, Démarche Collective Territorialisée, est un programme d'aide à la création, reprise et développement des entreprises commerciales et artisanales du territoire, porté par la Communauté de Communes de Ventadour.

Mise en œuvre pendant 3 ans (2011-2013) sur le Pays d'EGLETONS avec le soutien financier du FISAC (Etat) et de la Région, la DCT est un outil de soutien et de développement qui présente plusieurs avantages pour les acteurs économiques :

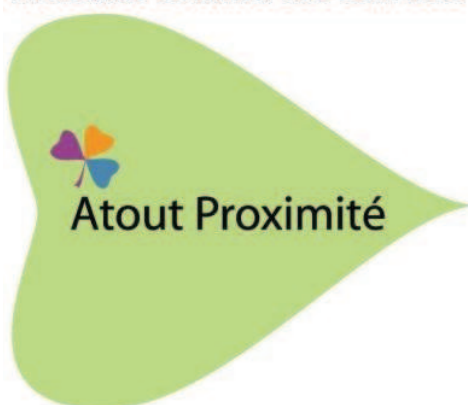
- Proximité et réactivité : l'animatrice DCT basée à Lapleau, au siège de la Communauté de Communes, peut répondre spontanément aux demandes de ses interlocuteurs et se rendre au besoin sur leur lieu de travail.
- Simplification des démarches administratives : l'animatrice est l'interlocutrice privilégiée des entreprises. Elle a pour mission de les renseigner et de les aider à élaborer leur plan de financement et à constituer leur dossier de demande d'aide auprès des différents partenaires.

Grâce à la DCT, les entreprises peuvent bénéficier de subventions à l'investissement allant jusqu'à 50 % du coût de l'opération.

Depuis mai 2011, 20 entreprises du territoire ont présenté un dossier en comité. Près de 50 000 € de subventions ont été accordés pour diverses opérations :

D C T du Pays d'Egletons

Artisanat Commerces Services



Mieux vous servir,
notre engagement Qualité !

Quelques exemples de subventions :

- Coiffeuse, aménagement d'un local : 10 000 € de subvention
- Artisan maçon : achat de nouveau matériel : 8 000 € de subvention
- Restaurant : création d'un restaurant : 7 000 € de subvention
- Artisan couvreur : création d'un site internet : 500 € de subvention

En complément, des actions d'animation sont mises en place. Certaines ont déjà eu lieu : réunion d'information sur l'attractivité et l'accessibilité le 12 mars dernier; réalisation en cours d'un schéma de tournées dans les communes ; réunion en projet sur la gestion des déchets (octobre 2012).

Le prochain comité DCT est prévu en septembre 2012 : les entreprises qui ont des projets d'investissements peuvent se renseigner dès à présent auprès de l'animatrice Dorothée SICARD - 05 55 27 69 26.





Etang de Gros

Cette année, nous ne devrions pas rencontrer de problème pour vidanger l'étang si les conditions climatiques ne changent pas.

Deux lâchers de truites ont été programmés :

Le premier a eu lieu le jour de Pentecôte et le second est prévu pour le 14 juillet.

C'est l'occasion de passer une bonne journée au bord de l'étang.

Tarifs :

La journée : 8 €

La semaine : 30 €

A l'année : 70 €

Les cartes sont en vente chez M. et Mme Larcher Jean François.

Il convient de noter que depuis l'ouverture plusieurs brochets ont été pêchés et le plus gros à notre connaissance pesait 7 kg pour 95 cm.



Projet d'échange culturel



Le projet monté par notre stagiaire, Melle Catherine SANCHEZ, n'a pour l'instant pas pu aboutir. En effet, malgré un travail fastidieux et en raison d'un nombre insuffisant de familles d'accueil, l'échange culturel ne peut se faire. Cependant, nous continuons à avoir des relations avec les élus locaux de ce village et espérons bientôt pouvoir organiser cette rencontre culturelle.



Feu de la Saint-Jean



Comme chaque année désormais, le feu de la Saint Jean inter associations s'est déroulé Samedi 23 Juin dans la bonne humeur et avec une assistance bien étoffée.

L'ambiance musicale était assurée par Jérôme Fortuna puis s'est clôturée avec l'Alizée. De plus, le comité des fêtes avait projeté en direct le match de foot opposant l'équipe de France avec l'Espagne.

Merci aux associations qui, pour l'occasion, se réunissent pour cette manifestation.

Nouvelle entreprise

Nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à M. Christophe PUTOIS, installé à Neyrat, mandataire immobilier sur la moyenne Corrèze. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante : christophe.putois@megagence.com



Inter-villages 2012

Ce samedi 2 juin, quatre communes ont rivalisé d'adresse dans la joie et la bonne humeur sur le stade de Montagnac Saint Hippolyte. Darnets, Moustiers Ventadour, Rosiers d'Egletons et Montagnac Saint Hippolyte, se sont confrontés grâce aux structures installées par Gascogne Spectacles.

Dès 10 h du matin, les enfants ont eu un accès libre et totalement gratuit aux jeux gonflés sous la surveillance des organisateurs et la responsabilité des parents d'élèves de Montagnac Saint Hippolyte .



Après le repas, l'inter-villages a débuté par le défilé et la présentation des équipes suivis par les questions posées aux Maires des différentes communes.

Les jeux gonflés ont connu leur succès habituel. Le baby-foot humain, l'accro-rugby, le beach volley, le bowling humain et la traversée glissante ont permis à l'équipe la plus motivée, la plus jeune, la plus nombreuse, la mieux encadrée, enfin la meilleure de remporter cet inter-village. C'est donc Rosiers d'Egletons qui, cette année, après une arrivée fort remarquée, s'est vu remettre le totem.

Toute la journée, un château a été à la disposition des enfants.

Une météo idéale, une excellente ambiance et des rires tout le long des jeux ont permis à tous de passer une très belle journée.

Nous voulons remercier tous les commerçants, artisans et industriels qui ont financé en grande partie cette journée par le biais de notre plaquette publicitaire.

L'organisation de cette journée, gérée par le Foyer Rural, a bénéficié de l'aide apportée par la municipalité, et a nécessité la participation de la plupart des associations communales qui se sont largement investies, et, par leur travail et leur participation, ont assuré le succès de cette journée.

Un grand merci à tous. Le Foyer Rural.

Correspondant presse

Vous vous sentez une âme de journaliste!!

Il serait intéressant d'avoir sur la commune un correspondant pour relater les divers événements communaux dans la presse locale. Si cette activité bénévole vous intéresse, vous pouvez vous adresser en mairie pour des renseignements complémentaires.

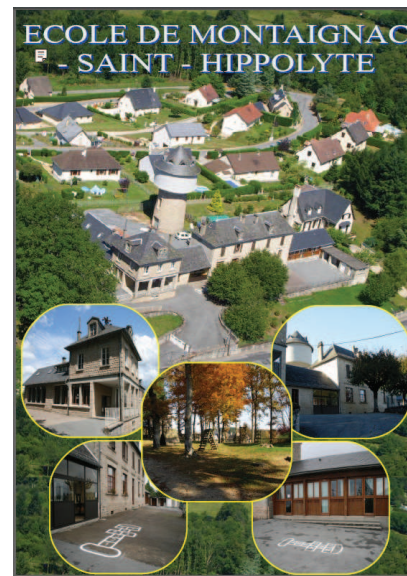




Dossier Ecole

Voici un petit résumé des démarches effectuées pour notre école depuis la venue du directeur académique de la Corrèze, M. BATAILLER, le 27 janvier, qui nous a fait part de l'éventualité de la fermeture d'une classe :

➤ Tout d'abord, une réunion citoyenne, organisée par les représentants des parents d'élèves en association avec l'APE et la municipalité, a eu lieu le 31 janvier afin d'informer la population de la situation de l'école. M. SOULARUE, délégué départemental à l'éducation, a confirmé les informations données aux élus par M. BATAILLER ; une remise en cause de cette fermeture pourrait avoir lieu sur présentation d'un effectif supérieur à 51 élèves. Il a été effectué un recensement des élèves potentiels en collaboration avec les municipalités de Champagnac et du Jardin. Une plaquette de l'école a été réalisée pour mettre en valeur les atouts de notre école. De plus, une pétition est venue soutenir nos démarches.



➤ Le 13 février, M. BATAILLER ainsi que Mme LAVERGNE, inspectrice de la circonscription d'Ussel nous ont reçu avec les représentants des parents d'élèves et de l'APE. Un dossier argumenté pour le maintien de la classe leur a été présenté indiquant une liste d'élèves pour la rentrée scolaire de 2012 dépassant les 51 élèves. M. BATAILLER nous a rappelé son objectif de suppression de 11 postes sur le département. Néanmoins, comme évoqué lors de la réunion du 27 janvier, il nous propose d'effectuer un comptage au matin de la rentrée de septembre et si le nombre d'inscriptions est suffisant, il y aura réouverture d'un poste provisoire dans les 2 jours qui suivent.

➤ Fin février, la révision de la carte scolaire par le rectorat nous impose la fermeture d'un poste.

➤ Dans une deuxième démarche, des discussions ont été engagées avec la municipalité et les parents d'élèves d'Eyrein pour envisager un éventuel RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Pour l'instant, le conseil municipal d'Eyrein a donné une réponse défavorable à ce projet de RPI entre nos deux communes.

➤ Le 24 avril, la municipalité a reçu Mme LAVERGNE afin de déterminer les rôles de chacun dans les choix à faire et d'étudier les solutions qui s'offrent à nous. Face à toutes ces interrogations, Madame LAVERGNE a accepté de faire une réunion pour tous les parents d'élèves en présentant les choix possibles pour l'avenir de notre école le mardi 15 mai au foyer.

➤ Cependant, un courrier écrit conjointement avec les parents d'élèves et les élus, a été envoyé au nouveau Président de la République ainsi qu'aux personnalités influentes. Celui-ci explique la situation de notre école et demande la réaffectation du poste (possibilité de le consulter en mairie). Nous avons reçu plusieurs réponses et notre dossier est en cours d'étude. Nous ne manquerons pas de vous donner les suites de ce dossier.

➤ En conclusion, à la rentrée prochaine nous aurons donc 2 classes et un comptage nous permettra d'obtenir un poste supplémentaire. PENSEZ A INSCRIRE VOS ENFANTS EN MAIRIE.



LES DOSSIERS

La gestion communale vous concerne aussi

AGENDA 21

La journée nationale du village

Cette année, la journée du Village a eu lieu le samedi 7 avril sur le thème des énergies renouvelables.

EDF nous a prêté des maquettes ludiques afin de permettre aux nombreux enfants présents de découvrir comment peuvent fonctionner une turbine ou un moteur avec pour seule énergie le solaire, l'éolien ou l'hydraulique.



Les adultes quant à eux, ont pu essayer des véhicules hybrides prêtés par TOYOTA. Le commercial, Christophe CEAUX, a su répondre aux nombreuses questions que nous lui avons posées.

Nous avons pu également essayer un véhicule électrique prêté par la ville d'EGLETONS. Un grand merci à EDF, TOYOTA et la municipalité d'EGLETONS, pour leur prêt et à Christophe pour le temps et l'énergie qu'il a passé et dépensé.

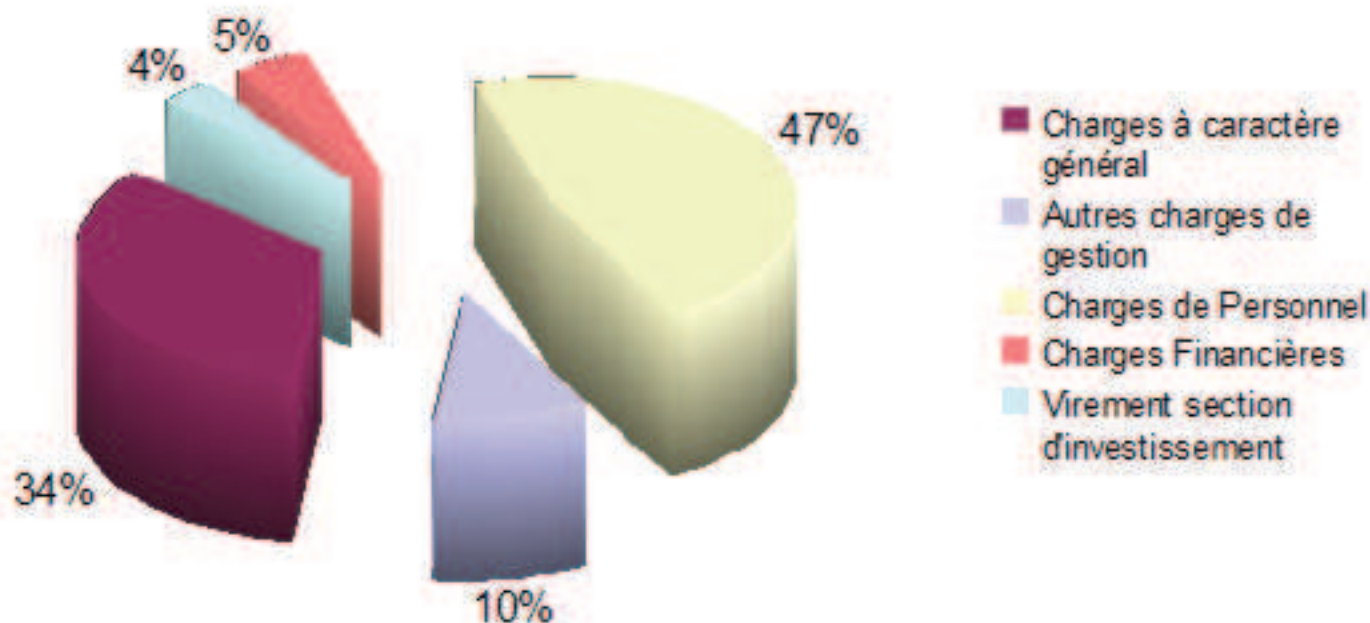
Un excellent repas servi Chez «Joëlle et François» a permis de faire une pause et de poursuivre la conversation sur le thème de cette journée qui s'est avérée très lucrative pour tous.





LE BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement - Dépenses

LIBELLES	MONTANTS
Charges à caractère général	153 843 €
Autres charges de gestion	45 850 €
Charges de Personnel	210 020 €
Charges Financières	22 850 €
Virement section d'investissement	17 381 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement	449 944 €



ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

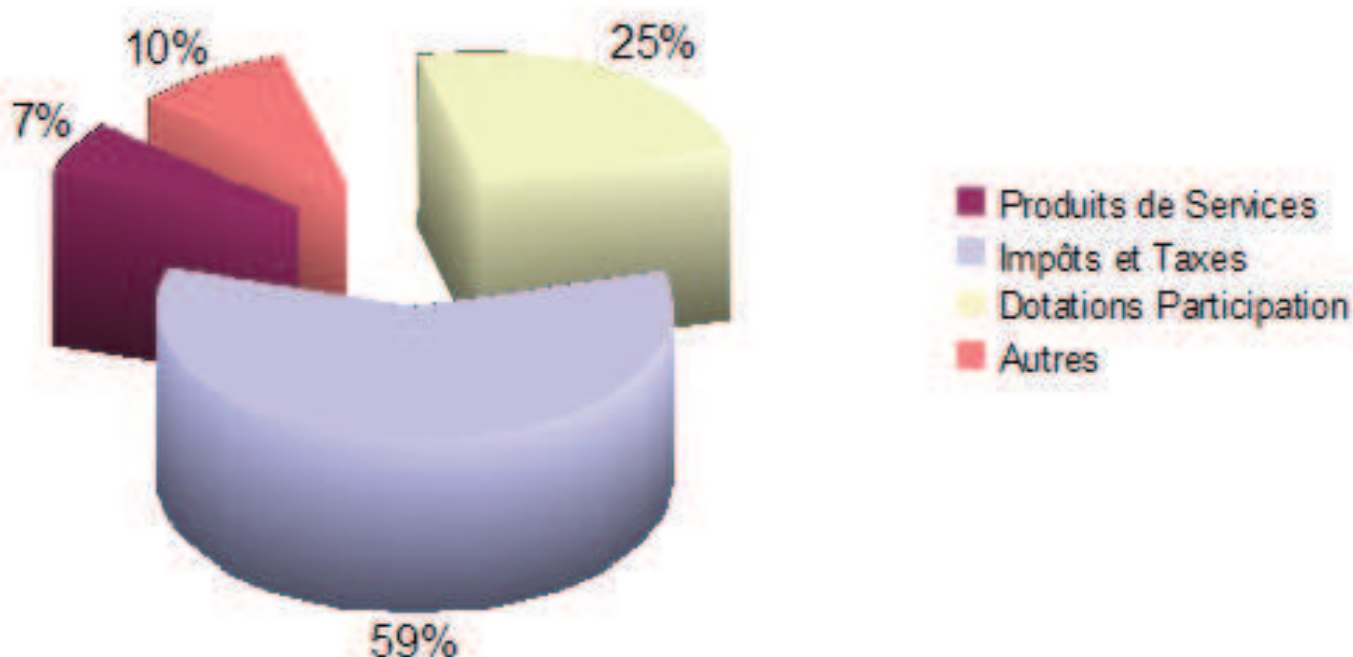
- **Charges à caractère général** : Combustible (22 000 €) ; Electricité (21 000 €) ; Téléphonie (3 500 €) ; Assurances (10 500 €) ; Fournitures de voirie (4 400 €) ; Enfouissement des lignes (20 500 €) ; Autres charges diverses (71 943 €)

- **Charges de gestion** : Indemnités (22 000 €) ; SIVU (13 795 €) ; Subvention aux associations (4 600 €) ; Autres (4 455 €)



LE BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement - Recettes

LIBELLES	MONTANTS
Produits de Services	29 400 €
Impôts et Taxes	265 289 €
Dotations Participation	110 512 €
Autres	44 743 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	449 944 €



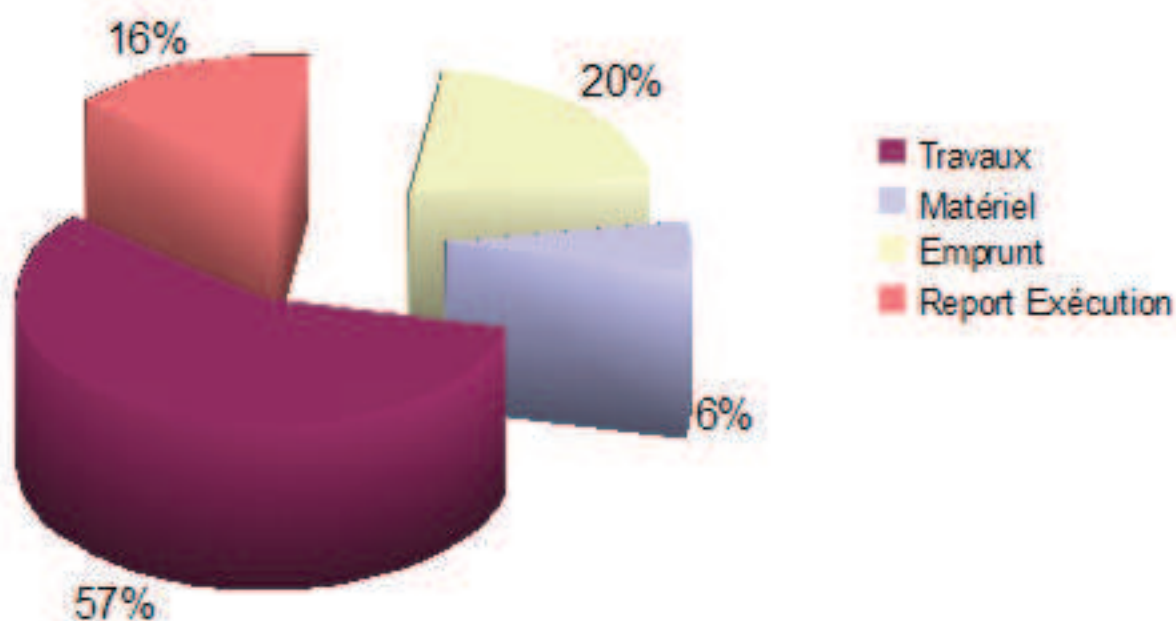
ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

- **Produits de services** : Remboursement Agence Postale (13 000 €) ; Garderie (1 800 €) ; Enfouissement lignes (10 200 €) ; Autres (4 400 €)
- **Impôts et taxes** : Impôts locaux (114 109 €) ; CET (ex TP) (119 180 €) ; Autres (2 000 €)
- **Autres** : Loyers (33 900 €) ; Vente de terrains (9 100 €) ; Autres (1 743 €)



LE BUDGET COMMUNAL : Investissement - Dépenses

LIBELLES	MONTANTS
Travaux	144 487 €
Matériel	16 070 €
Emprunt	50 300 €
Report Exécution	40 538 €
TOTAL des dépenses d'investissement	251 395 €



ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

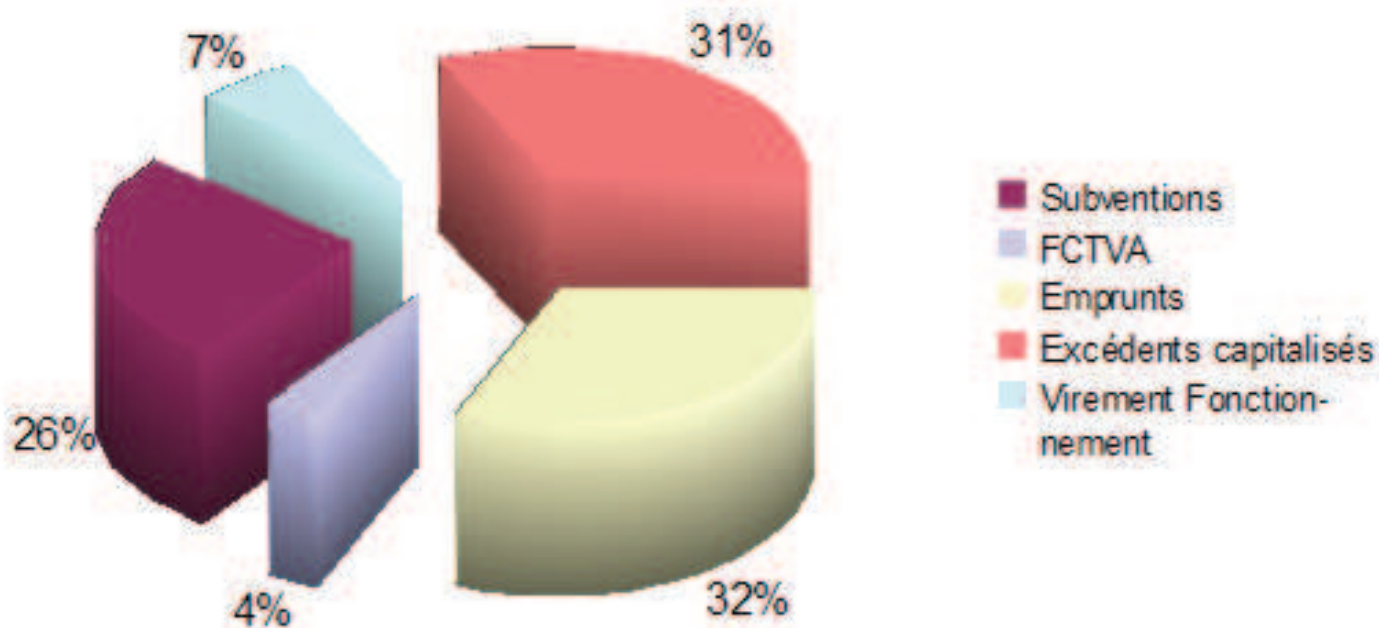
- **Travaux** : Four de Salins (31 235 €) ; Vitraux (16 744 €) ; Logements (9 000 €) ; Voirie (32 110 €) ; Eclairage public (17 940 €) ; Vestiaires stade (15 000 €) ; Fenêtres école (4 700 €) ; Maîtrise d'oeuvre et études (16 558 €) ; Divers (1 200 €)

- **Matériel** : Saleuse (5 510 €) ; Désherbeur (1 000 €) ; Tondeuse (2 200 €) ; Informatique (4 160 €) ; Divers (3 200 €)



LE BUDGET COMMUNAL : Investissement - Recettes

LIBELLES	MONTANTS
Subventions	65 759 €
FCTVA	9 000 €
Emprunts	80 218 €
Excédents capitalisés	79 037 €
Virement Fonctionnement	17 381 €
TOTAL des recettes d'investissement	251 395 €



ZOOM SUR DES POSTES SIGNIFICATIFS :

- **Subventions + FCTVA** : Fours de Salins (23 000 € + récup sur TVA 4 600 €) ; Vitraux (10 000 €) ; Voirie (8 400 €) ; Eclairage public (5 250 €) ; Vestiaires stade (9 1250 €) ; Maîtrise d'oeuvre et études (6 699 €) ; Saleuse (1 620 €) ; Informatique (665 €) ; Divers (1 000 €)



LES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■		■		■		■		■		■		■
B									■				
C	■									■			
D					■						■		
E	■			■								■	
F			■						■				
G	■					■		■				■	
H							■						
I	■		■						■				■
J		■							■				
K					■					■	■		■
L				■		■							
M	■							■					



B. P.

HORizontalement:

B- Commune où le roi Pépin le Bref a en 763 battu en duel Waïfre Duc d'Aquitaine _ Tenue de scène C-Incapable (de) _ Courant violent dans un passage étroit D- Qui ne présente aucune inégalité _ Petit rongeur genre Léroty Pronom perso. E- Conifère _ Mamelles des mammifères F-Interj. _ Misère/Situation fâcheuse _ Etendue boisée G- Gaz rare _ Arrive souvent en hiver H- Pénétrer _ Indispensable I – Coloré _ Coup gagnant J- Rapport au courrier _ Disperse les graines K-Organisation Atlantique nord _ Prophète d'Israël au IX^e siècle avant J.C L- Principe suprême de la pensée Chinoise _ On les prend pour des lanternes M- Terminé par un crochet _ Sert à tracer des lignes

VERTICALEMENT :

1-Chambre louée à un étudiant 2- Propre à l'âne _ lettre Grecque 3-Exprime un bruit de reniflement _ Conj. _ Oiseau faisant la roue 4- Ivres _ Contremaître dans une mines 5- Danse Japonaise _ Récepteur radio d'une chaîne haute-fidélité _ paresseux 6 – Flatter basement _ Pratique à caractère sacré 7-Inflammation de l'oreille _ Décharge d'armes à feu 8- Arrêt de la sécrétion rénale _ Punaise d'eau douce 9- Sensation auditive _ Soldat USA _ Point cardinal 10- Astate _ Plantes à odeur forte _ soufre 11- Patrie d'Abraham _ Lubrique _ Chiffres Romain 12- Statistique _ Proposition préliminaires à la démonstration d'un théorème 13- Commune possédant deux taureaux dans ses armoiries, était "ville à consulat" avant la révolution _ Pronom perso.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ALM FOOTBALL CLUB

✱ Bilan sportif : Saison 2011 / 2012:

Equipe A :



AM. LAIQ. MONTAGNAC

Classements

2eme Division / Phase 1

Poule B

Classement officiel au	18/06/2012	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Jugeals Noailles 1		74	22	16	4	2	0	0	0	0	48	10	38
2 Ste Fortunade Lagard 1		65	22	13	4	5	0	0	0	0	44	33	11
3 Ussel Es 1		65	22	13	4	5	0	0	0	0	58	28	30
4 Conceze As 1		64	22	13	3	6	0	0	0	0	42	24	18
5 Montagnac AI 1		52	22	9	3	10	0	0	0	0	37	39	-2
6 F.C. St Angel 1		49	22	6	9	7	0	0	0	0	39	48	-9
7 U.S. Varsoise 1		48	22	6	8	8	0	0	0	0	29	28	1
8 Maumont Olympique 1		46	22	6	6	10	0	0	0	0	35	31	4
9 Chapelies Brive 1		45	22	8	2	12	0	1	1	0	40	59	-19
10 St Viance As 1		44	22	5	7	10	0	0	0	0	25	37	-12
11 Perpezac Sadroc E 1		40	22	4	6	12	0	0	0	0	37	60	-23
12 Meyssac As 1		35	22	3	4	15	0	0	0	0	20	56	-36





ALM FOOTBALL CLUB (suite)

Equipe B :

AM. LAIQ. MONTAIGNAC

Classements

4eme Division / Phase 1		Poule D											
Classement officiel au	18/06/2012	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 St Exupery 1		64	16	16	0	0	0	0	0	0	71	8	63
2 Eygurande Ca 1		53	16	12	1	3	0	0	0	0	36	18	18
3 Vitrac Correze As 2		48	16	10	2	4	0	0	0	0	46	22	24
4 Montaignac AI 2		39	16	7	2	7	0	0	0	0	41	29	12
5 Soursac Es 1		36	16	6	2	8	0	0	0	0	27	40	-13
6 F.C. St Angel 2		33	16	5	2	9	0	0	0	0	32	42	-10
7 Neuvic 1		32	16	4	4	8	0	0	0	0	21	37	-16
8 Meymac Ca 3		26	16	3	1	12	0	0	0	0	23	52	-29
9 Aix As 1		20	16	2	0	12	2	0	0	0	21	70	-49
10 Bugeat Us 1		FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



C'est l'investissement conjugué de M. Gregory Gauthier aux commandes de l'équipe A (première) et de M. Didier SOURDEIX responsable de l'équipe B (réserve) qui a permis au club d'obtenir de si bons résultats.

* Tournoi de la SOVECO :

Samedi 16 juin, L'ALM organisait pour la première fois son tournoi de foot à six en semi nocturne. Belle réussite puisque 15 équipes se sont disputées le challenge SOVECO. Le club tient à remercier tout particulièrement l'entreprise SOVECO PLAST pour son soutien indéfectible ainsi que le créateur du trophée 2012 : M. Dany GAUTHIER.

ALM FOOTBALL CLUB (suite) :

✱ Changement de bureau :

Une nouvelle composition du bureau a été votée lors de l'Assemblée Générale du club, le samedi 9 juin 2012 à la salle polyvalente de Montaignac. En voici les membres :

Président	M. Patrick PORTRON
Vice-Président	M. Antoine BOURRIER
Vice-président délégué	M. Cyril BOYER
Trésorier	M. Sébastien BESSEAU
Trésorier Adjoint	M. Jérôme COURTOIS
Secrétaire	Mlle Gaëlle TRONCHE
Secrétaire Adjointe	Mme Emilie TRAËN

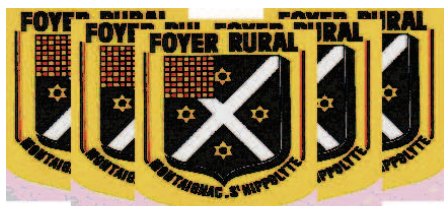


Notre entraîneur ayant décidé d'arrêter, le club le remercie pour tout son travail et lui souhaite toute la réussite possible dans son prochain club.

Les personnes désirant rejoindre le club comme joueur ou dirigeant peuvent contacter le Président au 06 22 33 44 87.

Le Club souhaite rendre un hommage à la mémoire de Thierry Roland pour tous ces commentaires sportifs qui nous ont bercés depuis notre enfance, la voix du sport s'est éteinte ...

LE FOYER RURAL



Les activités 2011 - 2012 du Foyer Rural sont en voie d'achèvement. Cette année a été particulièrement chargée. S'il est un peu tôt pour dresser un bilan, ce qui sera fait en assemblée générale début septembre, nous pouvons recenser les activités de 2012.

Les activités du Foyer :

Le bureau, avec l'aide de tous les adhérents participe à l'animation communale, que ce soit au travers d'activités régulières ou ponctuelles. Cette animation a été très régulière et très présente tout au long de la période écoulée. Les activités régulières à caractère sportif existent depuis plusieurs années et connaissent une bonne participation. Si gym volontaire et tir à l'arc nécessitent une licence, ping-pong et randonnée pédestre sont totalement gratuits. Voici la

planification de ces manifestations :

- ✧ Lundi, à partir de 20 h15, Gym volontaire, encadrée par Marie-France, Brevet d'Etat.
- ✧ Mercredi à 18 h30 : ping-pong, activité de détente, sans compétition.
- ✧ Jeudi à 19 h, 2 fois par mois : tir à l'arc, encadré par Manue, BE.
- ✧ Dimanche 14 h (1 fois par mois, en général le 2e dimanche) : randonnée pédestre encadrée par Martine.

Les activités réellement culturelles se situent dans le domaine des langues.

Il y a un atelier de culture occitane qui connaît un succès grandissant et est totalement gratuit. Il a lieu tous les 15 jours et est ouvert à tous ceux qui ont envie de retrouver une langue dont la connaissance ne peut que nous apporter des satisfactions et enrichir nos esprits. Il est encadré bénévolement par Janine Bachellerie du Jassoux et par Jean-Michel Monteil de Salins. Nous leur adressons tous nos remerciements.





LE FOYER RURAL (suite)



Cette année, des cours d'Anglais, encadrés avec une gentillesse et un humour britannique, par Dee, une Anglaise évidemment, ont débarqué au Foyer. Ces cours sont suivis par une dizaine de personnes. Ils ont pour thème la conversation utile, ce qui doit permettre d'envisager une pratique plus efficace de cette langue internationale. Ces cours sont payants afin de rétribuer l'intervenante.

Les activités ponctuelles du Foyer :

✧ Samedi 7 janvier, espace convivialité avec la traditionnelle galette.

✧ Samedi 4 février, sortie ski (ou neige pour les amateurs de quiétude) à Chastreix avec repas au restaurant.

✧ Vendredi 20 janvier, concert occitan et bal trad.

✧ Samedi 31 mars, dimanche 01 avril, et samedi 14 avril, l'activité phare du foyer : Le théâtre.

Très belle prestation de l'ensemble des acteurs qui ont tous fourni un travail

considérable. Ils ont été grandement épaulés par tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre et sans lesquels rien ne serait possible. Vous avez été nombreux à soutenir et encourager la troupe montagnacoise et vous avez tous passé un très agréable moment.

✧ Dimanche 15 avril, une activité liée à la marche : La randonnée des violettes. Cette randonnée, ou plutôt l'ensemble des 4 randonnées proposées a réuni les clubs de marche

de Sarran, Saint-Priest de Gimel, Rosiers d'Egletons et Montagnac. 115 marcheurs sont venus pour découvrir les sentiers de l'ensemble de la commune. Très bonne journée, avec apéritif offert par la municipalité.

✧ Samedi 2 juin, l'inter villages 2012 s'est déroulé au stade de Montagnac. Cette rencontre des habitants des communes de Darnets, Moustiers-Ventadour, Rosiers d'Egletons et Montagnac Saint-Hippolyte a commencé dès le matin avec des jeux pour enfants avant de laisser les adultes s'exprimer sur les structures gonflables. La victoire est revenue à l'équipe la plus jeune et la plus motivée : Rosiers.

Un grand merci aux artisans et commerçants, aux associations de la commune et à la municipalité pour leur engagement et leur efficacité.

✧ Samedi 23 juin, feu de la Saint-Jean interassociatif.

✧ Dimanche 8 juillet, country party à l'étang de Gros.



LE FOYER RURAL (suite)



Merci à tous ceux qui ont pris le temps de lire cet article relatant l'ensemble des activités proposées dans le cadre de notre Foyer Rural. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de tous les membres du bureau, nous sommes ouverts à toutes les critiques et preneurs de toutes les suggestions afin de dynamiser plus encore notre Foyer.

Le Foyer Rural est le Foyer de tous les habitants de la commune. C'est votre Foyer.

Pour le bureau, Le Président, Bernard Tourneix.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Tout d'abord, le début d'année a été très mouvementé suite à la décision de suppression d'un poste dans notre école.

En effet, notre association s'est mobilisée aux côtés des représentants des parents d'élèves et des élus pour soutenir aux mieux l'école dans les difficultés qu'elle a rencontrées en privilégiant toujours l'intérêt de nos enfants.

Cependant, notre association ne baisse pas les bras et souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves qui intégreront notre école à la rentrée prochaine.

Néanmoins, ces derniers mois, nous avons tout de même organisé de nombreuses manifestations :

* Carnaval :

Le 26 février 2012, 1er dimanche des vacances de février, les enfants ont été invités à fêter le carnaval.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (suite)



En effet, après un petit défilé dans le bourg, les enfants, déguisés pour l'occasion, se sont retrouvés pour danser et s'amuser au bal costumé organisé au foyer rural. Merci à notre super DJ Philippe qui a su mettre l'ambiance !!



✱ La bourse aux vêtements :

Comme chaque année, l'APE organise une bourse aux vêtements. Cette année, elle a eu lieu le dimanche 13 mai. Tous les vêtements récupérés ont été mis en vente au prix de 2 € et les invendus ont été donnés à une association caritative. Nous tenons sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons. Un grand merci également à Carole FOURNAJOUX qui tout au long de l'année a récupéré et trié les vêtements pour une meilleure présentation lors de la bourse.

✱ Voyage de fin d'année au Pal :

Les bénéfices récoltés lors des différentes manifestations nous ont permis d'organiser un voyage de fin d'année : une superbe journée au Pal sous le soleil, le dimanche 8 juillet remplie d'éclats de rires, de sensations fortes et d'émerveillement.

Nous remercions tous les parents, professionnels de l'école et personnes qui ont soutenu notre association au nom et au profit de nos enfants.

L'APE vous souhaite à tous de passer des bonnes vacances.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Assemblée Générale :

Comme il convient à la fin de chaque exercice, l'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 17 janvier 2012, à la Salle Polyvalente, en présence d'une grande partie des adhérents. Le président Robert PEUCH a fait le compte-rendu des activités de l'année 2011, et a demandé une minute de silence en mémoire des disparus depuis l'année précédente. Ainsi, nos collègues François CHAZALVIEL et Maurice PLANTADE ont eu la grande peine de perdre leur épouse ; notre dévoué trésorier Germain VAL a également été enlevé à l'affection de sa famille. De ce fait, Robert PEUCH ayant géré la trésorerie en a donné la situation comptable qui s'avère très saine. Il convenait également de choisir un nouveau trésorier ; Daniel TRARIEUX assure maintenant cette fonction, alors que Maurice SOURDEIX, déjà porte-drapeau, sera trésorier adjoint.

Activités :

Le concours de belote du samedi 10 décembre 2011 a connu une bonne affluence, et 38 équipes ont pu débattre cordialement pour se répartir les récompenses ; chacun a pu repartir avec un lot, y compris les moins bien classés. Le loto du 17 mars 2012 a eu un franc succès ; à ce propos, si le but final est bien de conforter les finances de l'association, nous souhaitons pour les prochaines années, améliorer encore la valeur des lots mis en jeu.

Encore merci aux Montaignacois et sympathisants pour leur présence à ces deux réunions.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS (suite) :

Cérémonies :

Le but essentiel de notre Association reste de commémorer les cérémonies relatives aux Anciens qui ont défendu notre territoire, ou œuvré pour notre pays. Ainsi, une remise de gerbe a été faite, au Monument aux Morts de ST HIPPOLYTE, le 19 mars 2012, (fin officielle de la Guerre d'ALGERIE), le 30 avril, journée des Déportés, et le 8 mai 2012, journée de l'Armistice. Les personnalités locales, assistées d'Elisa, jeune collégienne de la commune, ont lu les discours de circonstance, qui ont été écoutés par un nombreux public. A l'issue de ces manifestations, un vin d'honneur a été offert aux participants.

Comme chaque année, les adhérents ont été invités à participer à un très copieux repas, à l'Auberge de Chauzeix, à ST Augustin, le 8 mai dernier. Parmi le menu proposé, les plats traditionnels de notre région, (coq au vin, tourtous, millassou, et autres tartes maison), ont été très appréciés par les convives Anciens Combattants, familles et amis.

Congrès Départemental :

Le 20 mai 2012, une délégation s'est rendue au Congrès Départemental. Elle était composée du Président Robert PEUCH, accompagné de la Vice-présidente Noëlle POURTEYROUX, et des deux Porte-drapeaux Daniel MOREAU et Maurice SOURDEIX ; ils y ont rencontré de nombreux représentants des autres Associations de la Corrèze.

CLUB LOU BENOU :



A bientôt. J. Bourg.

Après la sortie restaurant du 31 mai, où, soixante-quinze adhérents étaient présents pour passer une agréable journée, le club « LOU BENOU » est en vacances.

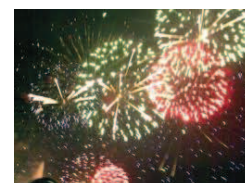
La kermesse annuelle aura lieu le 29 juillet au foyer rural, suivi d'un repas.

La prochaine sortie est prévue le 20 septembre au « Canal du midi » avec une participation de 65 Euros par personne pour cette journée.

Pensez à vous inscrire.

COMITE DES FETES :

La fête du Milhassou aura lieu cette année le 11, 12 et 13 août 2012. Venez nombreux participer à la fête de votre village.



LES PAGES PRATIQUES (2ème semestre 2012)

(possibilité de dégrapher)

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte (contact : V. FABRE TAUTOU au 05.55.27.61.42)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Mardi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Mercredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Jeudi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Vendredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Samedi	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2012 :

- 3, 17 et 31 juillet
- 14 et 28 août
- 11 et 25 septembre
- 9 et 23 octobre
- 6 et 20 novembre
- 4 et 18 décembre



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

➤ Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- Verre : Place de la Chapelle, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
- Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

Ouverture mairie du 14/07 au 04/08 : Les matins, du mardi au samedi. Les mardi, mercredi et vendredi : de 8 H 30 à 12 H
Les jeudi et samedi : de 9 H à 12 H

Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.



Contact : Bénédicte MAGNAN
05.55.27.83.77

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

- 6 juillet - 5 octobre
- 3 août - 7 décembre
- 7 septembre

Pharmacies de garde



Il n'existe plus de planning de pharmacie de garde. En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Vous pouvez également aller sur le site : www.3237.fr ou composer le 32.37.

Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
 - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
 - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30



Les commerces

La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.

Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.55.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT



RESULTATS MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		A		P		A		A		A		S	
B	Y	S	S	A	N	D	O	N		T	U	T	U
C		I	N	F	O	U	T	U	S		R	A	Z
D	U	N	I	S		L	I	R	O	N		T	E
E		I	F		T	E	T	I	N	E	S		R
F	H	E		P	U	R	E	E		P	A	R	C
G		N	E	O	N		S		G	E	L		H
H	E	N	T	R	E	R		V	I	T	A	L	E
I		E		I	R	I	S	E		A	C	E	
J	K		P	O	S	T	A	L		S	E	M	E
K	O	T	A	N		E	L	I	E			M	
L	T	A	O		A		V	E	S	S	I	E	S
M		U	N	C	I	N	E		T	O	I	S	E

Bulletin municipal

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Ont participé à ce numéro :

Michel ALZAGA
Gaëlle BENAZECH
PatrickCHANTELOUBE

Marie-Christine RAFFY
Gérard SALLAS

COMICE AGRICOLE

Cette année, le comice agricole du canton d'Egletons aura lieu dans notre commune :

le samedi 18 août 2012.

Divers exposants de produits régionaux viendront pour la manifestation et les visiteurs pourront regarder ou découvrir les différents animaux exposés ce jour-là par les éleveurs de la région. A cette occasion, ces éleveurs vous permettront de déguster diverses viandes dont la réputation n'est plus à faire depuis bien longtemps.



Au programme également un concours de chevaux lourds qui se tiendra dans le parc du château.



IMPRESSION :

SAGEC
Route de Sarrau
19300 EGLETONS

*e-mail : mairie.montagnac@free.fr
site : www.montagnac-saint-hippolyte.fr*

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé.

